

Image not found or type unknown



## Vente d'une maison par une agence immobilière

Par **benicalap**, le **25/01/2017** à **16:38**

Bonjour,

nous sommes 3 enfants, notre mère est décédée récemment? Notre père veut vendre leur maison par une agence immobilière. Ils étaient mariés sous le régime de la communauté. La maison est payée.

A t-il besoin de notre accord pour vendre la maison?

Il veut que nous passions à l'agence pour signer des documents?

Merci

Par **Visiteur**, le **25/01/2017** à **17:37**

Bjr

Cela dépend de la succession . Logiquement vous êtes nus propriétaires de la moitié ou pleinement propriétaires de 37,5%